

# ÉCONOMIE **Dépasser les concurrences entre bouchers et éleveurs**

*Si artisans bouchers et éleveurs en vente directe peuvent se retrouver en concurrence, certains ont fait le choix de travailler ensemble.*



« Aujourd'hui la boucherie subit de nouveaux harcèlements, issus notamment d'actions de pluriactivité agricole illégales et aussi d'auto-entrepreneurs. »<sup>1</sup> C'est ainsi que Christian Le Lann, président du syndicat des bouchers, apaise les tensions entre artisans bouchers et éleveurs en vente directe... Alors qu'elle avait surmonté la crise de la vache folle, la profession d'artisan boucher est depuis plusieurs années mise à mal par l'importance de la vente de viande en grande surface et, surtout, par le quasi-monopole des abattoirs industriels dans certaines régions. Paul Mazerand, délégué du président de la Coobof<sup>2</sup>, explique qu'avec la privatisation des abattoirs de proximité, des associations de bouchers se sont développées, avec pour objectif de prendre des parts dans ces abattoirs en faisant valoir leur

tonnage d'abattage. Ces « bouchers abatteurs » achètent directement une bête à un éleveur pour la mener à l'abattoir et travaillent ensuite la carcasse dans leur atelier avant de la vendre en viande ou en produits transformés. « En Savoie, par exemple, l'association des bouchers abatteurs à Chambéry, forte d'une quarantaine de bouchers, possède ainsi près de 20% du capital de l'abattoir », indique Paul Mazerand qui poursuit : « C'est une petite révolution pour les bouchers artisans car ils sont restés longtemps de simples usagers des abattoirs, les collectivités s'occupant de la gestion et des investissements. » Or pour beaucoup de bouchers non-abatteurs, soutenir un abattoir de proximité, c'est encore faire le lit des éleveurs en vente directe, donc de la concurrence. Pour Paul Mazerand, « ils ne voient pas que les petits grossistes

qui les approvisionnent abattent souvent dans ces mêmes abattoirs et que la concurrence entre grossistes les fait bénéficier de meilleures conditions. »

## **CONCERTATION VS CONCURRENCE**

En Touraine, sous la pression des bouchers puis par impulsion du Préfet, une concertation entre bouchers et éleveurs a été engagée fin 2010. Elle s'est concrétisée par des essais d'approvisionnement directs d'artisans volontaires par les éleveurs. Ces derniers recherchaient une meilleure valorisation économique de leurs bêtes et les « bouchers abatteurs » visaient à la fois à satisfaire leurs clients et à retrouver leur place dans les circuits courts. Grâce à une meilleure communication, les bouchers comprennent mieux les contraintes d'élevage et sont plus aptes à avoir une discussion sur les prix. Pour James Doiseau, président du syndicat des bouchers d'Indre-et-Loire, « les bouchers qui veulent jouer la carte des circuits courts doivent avoir une bonne connaissance de ce que font les éleveurs pour pouvoir l'expliquer aux clients. » De leur côté les éleveurs ont dû s'adapter à la demande bouchère, tout en gagnant en souplesse sur le temps de découpe et de vente. Les représentations respectives ont évolué au point que l'équilibre économique du dernier abattoir d'Indre-et-Loire, à Bourgueil, est en passe d'être atteint et que la modernisation de l'outil, avec une nouvelle salle de découpe, est envisagée. James Doiseau conclut : « Avoir un abattoir de proximité permet de diminuer les frais de transports, les émissions de CO<sub>2</sub> et facilite la visualisation du circuit d'approvisionnement par les clients qui sont très intéressés. » Un nouveau rapport éleveur-boucher pour un pas de plus vers une agriculture de proximité ?

1 - Éditorial du n°753 de La Boucherie française, janvier 2012.

2 - La Fédération nationale des groupements et coopératives de la boucherie-charcuterie française rassemble 3000 bouchers-charcutiers via 26 coopératives ou groupements dont elle appuie le développement et défend les intérêts.

■ ISABELLE BARNIER  
(AFIP BOURGOGNE-FRANCHE COMTÉ)